

der genannten Monatsschrift aufweist. In England wird die Beringung im grossen durchgeführt und hat schon höchst wertvolle Ergebnisse gezeitigt — dabei wird eine ganze Anzahl Vögel aufgeführt, die letztes oder vorletztes Jahr beringt, heuer als Brutvögel eingefangen und untersucht worden sind.

Die von Anfang an vorausgesagte Tatsache, dass der Fussring den Vögeln nicht schade, sie weder zu Parias der Vogelzüge mache, noch sie am Brüten hindere, ist mehr und mehr erwiesen und Bedenken vom vogelschützerischen Standpunkte aus gibt es keine mehr.

Auf die wissenschaftlichen Resultate wollen wir heute nicht eintreten; diese sollen später Gegenstand der Diskussion werden.

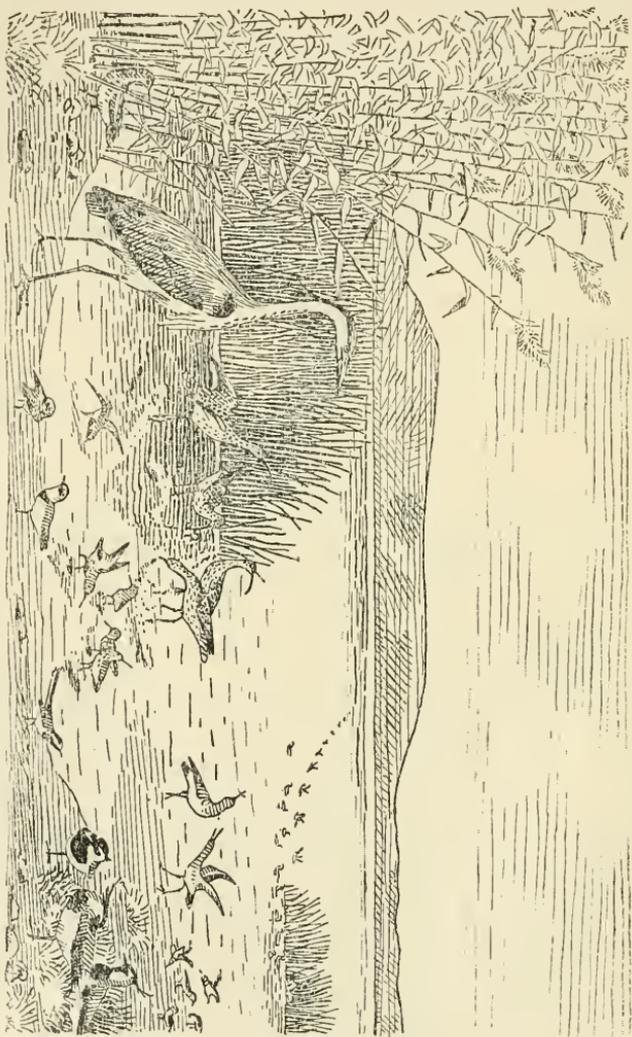


Notre cliché *)

est destiné à illustrer l'article „Excursions ornithologiques“ etc. (voir n° 12, année 1910/11) et à donner une idée à nos lecteurs de l'animation que présentaient à ce moment certaines parties des rives de notre lac.

Il n'eût guère été possible de réunir, pour des raisons faciles à comprendre, sur un si petit espace, tous les oiseaux énumérés dans les pages précitées et il ne faut pas les y chercher. Cependant comme notre illustration prétend à l'exactitude scientifique, les connaisseurs pourront y reconnaître, je crois, sans peine et sans parler du héron cendré, à gauche (un des derniers représentants peut-être de la grande colonie de hérons de Cudrefin, comprenant autrefois une centaine de nids), quatre grands courlis, au long bec recourbé: au premier plan, des petits pluviers à collier, des bécasseaux variables et une bergeronnette grise qui semble faire trait d'union entre le groupe précédent et les vanneaux (au coin à droite). Au-dessus de ces derniers deux

*) Pour en couvrir les frais nous l'avons fait reproduire en carte postale avec en-tête de notre société au prix de 10 cent. la carte, 1 fr. 50 les 25, 2 fr. 50 les 50 et 4 fr. 50 les 100 cartes. S'adresser au bureau de la Rédaction, Champ-Bougin 28, Neuchâtel.



Oiseaux de passage au bord du Lac de Neuchâtel (Aout 1911).

barges à queue noire et les tout petits bécasseaux que nous avons déterminés temmias.

Au large les palmipèdes (canards sauvages et sarcelles) qui, pour rendre le tableau que nous avons sous les yeux devraient être beaucoup plus nombreux. J'ajoute, pour compléter ce commentaire de notre gravure, que bien que celle-ci porte la mention „oiseaux de passage“ quelques hérons cendrés se voient tout l'été dans ces parages (en 1910 j'en ai vu jusqu'à huit à la fois au gros de l'été), de même les courlis qui nichaient autrefois et nichent peut-être encore au Grand Marais. Quant aux vanneaux j'ai toujours pu en observer une vingtaine environ pendant toute l'époque des nichées et comme pièce à l'appui, j'ai ramassé une coquille d'œuf de vanneau, cette année même, à l'endroit où je suppose qu'ils se reproduisent. De l'avis des chasseurs, enfin, les canards sauvages et sarcelles qui se trouvaient à ce moment-là (août) dans ces parages étaient nés sur notre lac et l'année ayant été très favorable aux nichées ils y étaient particulièrement abondants. A. R.



Rectification.

M. Moreillon nous prie d'insérer la modification suivante à son article, voir n^o 1, page 12, lettre C, 2^o alinéa. Il s'agit de l'administration des travaux publics :

Reconnaissons que cette administration tient compte du désir des ornithologues en laissant subsister, partout où cela est possible, des taillis à très courtes révolutions sur les bandes de terrains qui, conformément à la loi sur la police des routes, doivent être défrichées. En outre, elle favorise la plantation d'arbres isolés le long des grands talus bordant nos routes.

Le boisement des talus des voies ferrées n'est, à mon avis, pas à recommander dans les contrées sèches du pied du Jura, ceux-ci devenant en cas d'incendie, une cause de danger pour les propriétés bordières.

